



# Raccordement à l'eau potable

Il est indispensable d'adapter nos capacités de distributions aux besoins futurs de nos usagers et donc d'anticiper leurs demandes, d'autant qu'ils ont le syndicat comme unique fournisseur d'eau.

Ainsi, le syndicat a fait réaliser un schéma directeur d'adduction d'eau potable dans son périmètre de distribution, afin de planifier les investissements à réaliser. Par ailleurs, toutes les demandes ponctuelles de nos usagers actuels ou potentiels concernant par exemple la qualité de l'eau, nos conditions de fourniture (faisabilité et prix) ou des conseils techniques sont prises en compte par le responsable du secteur concerné.

Conduite de branchement :

La conduite de branchement individuel véhicule de l'eau potable pour alimenter un abonné individuel ou collectif à partir d'une conduite de distribution.

Commentaire :

Cette conduite établit la liaison entre la conduite de distribution et les installations de l'utilisateur. Le plus souvent, à un utilisateur correspond une conduite de branchement. C'est le cas pour les abonnés domestiques individuels et de la plus part des immeubles collectifs (qui sont donc desservis par un branchement unique avec un compteur de première prise (collectif ou général). Son origine est la prise sur la conduite de distribution, son extrémité est le raccord avec le point de livraison.



